

DESJEPS spécialité animation socio-éducative ou culturelle mention direction de structure et de projet

Objectif

Formation au management de structures et de projet : - De l'animation socio-culturelle - De l'insertion
- Du monde sportifs - De l'action sociale et médico-sociale

- [Dates & lieux \(2\)](#)
- [Contenus](#)
- [Organisation](#)
- [Carte](#)

• Bellerive-sur-Allier - Du 30/08/2018 au 02/12/2019


- 2 Route de Charmeil - 03700 Bellerive-sur-Allier
- [CREPS Auvergne Rhône-Alpes Vichy](#) - Tél : 04-70-59-85-60
- Contact : Madame Nathalie GROSMAITRE ([Contacter](#)) - Tél : 04 70 59 53 37

Public et financement

Financement	Effectif	Recrutement
Contrat de professionnalisation	--	Ouvert
Bénéficiaire de l'action	--	Ouvert
Entreprise	--	Ouvert

Public : Tout public, Salarié

Aire de recrutement : Pays

Trouvez un logement pour votre formation / stage sur le site partenaire :  ma formation, mon logement

2. **Bellerive-sur-Allier - Du 11/03/2019 au 30/06/2020**


- 2 Route de Charmeil - 03700 Bellerive-sur-Allier
- [CREPS Auvergne Rhône-Alpes Vichy](#) - Tél : 04-70-59-85-60
- Contact : Madame Nathalie GROSMAITRE ([Contacter](#)) - Tél : 04 70 59 53 37

Public et financement

Financement	Effectif	Recrutement
Contrat de professionnalisation	--	Ouvert
Bénéficiaire de l'action	--	Ouvert
Collectivité territoriale	--	Ouvert
Entreprise	--	Ouvert

Public : Agent de la fonction publique, Tout public, Salarié

Aire de recrutement : Pays

Trouvez un logement pour votre formation / stage sur le site partenaire :  ma formation, mon logement

Programme

UC1 : Construire la stratégie d'une organisation du secteur :

- Préparer la prise de décision stratégique - Élaborer un projet de développement - Mobiliser les ressources internes dans la préparation d'un projet de développement.
- Mobiliser les instances dirigeantes élues

UC2 : Gérer les ressources humaines & financières d'une organisation du secteur :

- Concevoir une stratégie de développement des ressources humaines - Gérer les ressources financières d'une organisation du secteur - Rendre compte de la mise en oeuvre de la délégation.

UC3 : Diriger un projet de développement :

- Organiser le système de travail - Piloter les partenariats de l'organisation - Conduire l'évaluation du projet de développement - Organiser des actions de formation de formateurs dans le cadre des réseaux professionnels de l'organisation

UC4 : Organiser la sécurité dans le champ d'activité :

- Produire une expertise juridique dans le champ d'activité - Informer des évolutions réglementaires du champ d'activité les acteurs concernés - Prendre en compte les normes réglementaires dans les prises de décision

[Fiche détaillée sur le site de l'organisme](#)

Validation de la formation

[DESJEPS spécialité animation socio-éducative ou culturelle mention direction de structure et de projet](#)

Niveau de sortie : Niveau II : Licence ou Maîtrise

Métiers préparés

[Agent/e de développement local](#)

[Directeur/trice d'office de tourisme](#)

[Éducateur/trice sportif/ve](#)

[Responsable de projets culturels](#)

Modalités pédagogiques

Rythme de formation :

Temps plein

En alternance

Modalité d'enseignement : formation mixte

Durées et rythmes

Durée en centre : 600 h

Durée en entreprise : 800 h

Durée totale : 1400 h

443 h en présentiel - 157 h en FOAD avec tutorat - 800 h minimum en mission d'alternance heure(s)

Admission

Niveau d'entrée :

sans niveau spécifique

Recrutement :

Les exigences préalables légales d'entrée en formation sont les suivantes : - Diplôme d'Etat relatif aux fonctions d'animation ou de diplômes reconnus équivalents - DEJEPS spécialité « animation socio-éducative ou culturelle » ; titulaire d'un diplôme de niveau III dans le champ de l'animation enregistré au RNCP - d'un diplôme de niveau II enregistré au RNCP ; Soit justifier de trente-six mois d'activités professionnelles ou bénévoles, correspondant à deux mille quatre cents heures minimum. »

Modalités d'accès :

Dossier, Entretien

Organisme responsable

[CREPS Auvergne Rhône-Alpes Vichy](#)

2 Route de Charmeil
BP 40013
03700 Bellerive-sur-Allier

Tél : 04-70-59-85-60

Fax : 04-70-32-62-07

Mail : direction@creps-vichy.sports.gouv.fr

Site web : <http://www.creps-vichy.sports.gouv.fr>

Réf : 03_1801491F

Mise à jour : 10/01/2019
